Reconnue d'utilité publique

Conditions Générales de Vente

Désignation

L'Institut de Formations de l'Argentière désigne un organisme de formation professionnelle, déclaré auprès de la préfecture de la région Ile de France sous le numéro 11 75 47 692 75 et dont le siège social est situé 11 Rue de la Vanne – 92126 MONTROUGE.

L'Institut de Formations met en place et dispense des formations intra et inter- entreprises, au 980 Rue du Pont Grizon – 69610 AVEIZE.

Une journée de formation en présentiel, qu'elle soit en intra-entreprise ou inter-entreprises, correspond à 7 heures de cours en présentiel.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

1. Client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de l'Institut de Formations.
2. Apprenant : la personne physique qui participe à une formation.
3. CGV : les conditions générales de vente détaillées ci-dessous.
4. OPCO : les opérateurs de compétences agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.

Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formations effectuées par l'Institut de Formations pour le compte d'un Client. Toute commande de formations auprès de l'Institut de Formations implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

Devis et attestations

Pour chaque formation, l'Institut de Formations de l'Argentière s'engage à fournir un devis au Client. Ce dernier est tenu de retourner à l'institut un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné avec la mention « Bon pour accord ».

Une convention particulière peut être établie entre l'Institut de Formations de l'Argentière, l'OPCO ou le Client.

L'Institut de Formations propose au Client un délai d'accès aux formations dans les 45 jours calendaires à compter du retour du devis signé. Toutefois, les dates sont données à titre indicatif et peuvent faire l'objet de modification selon les disponibilités du Client.

A la demande du Client, une attestation de présence ou de fin de formation ainsi que les feuilles d'émargement peuvent lui être fournies.

Prix et modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués en euros hors taxes, l'Institut de Formations n'étant pas assujetti à la TVA.

Le paiement est à effectuer après exécution de la prestation, à réception de la facture, au comptant. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque. Dans des situations exceptionnelles, il peut être procédé à un paiement échelonné. En tout état de cause, les modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage de la formation.

Prise en charge

Si le Client bénéficie d'un financement par un OPCO, il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la formation. Le Client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où l'Institut de Formations ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCO au 1er jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au Client.

Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation

Toute annulation par le client doit faire l'objet d'une notification écrite (mail, courrier) au plus tard 10 jours calendaires avant le début de la formation.

En cas d'annulation entre 4 et 10 jours ouvrables avant le début de la formation, le client est tenu de payer une pénalité d'annulation à hauteur de 10 % du coût total initial de la formation.

En cas d'annulation moins de 4 jours ouvrables avant le début de la formation, une pénalité d'annulation correspondant à 50 % du coût total initial sera facturé au client.

La demande de report de sa participation à une formation peut être effectuée par le client, à condition d'adresser une demande écrite à l'institut de formations dans un délai de 10 jours avant la date de la formation.

L'Institut de Formations offre la possibilité de remplacer un participant jusqu'à l'ouverture de la session de formation concernée.

En cas d'inexécution de ses obligations, suite à un évènement fortuit ou en cas de force majeure, l'Institut de Formations ne pourra être tenu responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail.

Programmes des formations

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant l'actualité, la dynamique de groupe ou le niveau des participants. Chaque module est évalué en amont de la formation pour connaitre les attentes des participants et en aval pour évaluer leur progression en compétences. Une évaluation à froid (3 à 6 mois après la formation) est réalisée sur la mise en pratique de la formation.

Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif. Chaque formation est adaptée en fonction de la demande du client.

Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formations quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique ...) sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction partielle ou totale ne peut être effectuée sans l'accord express de l'institut. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

Les supports de formation restent la propriété exclusive de l'Institut de Formations L'Argentière et/ou du formateur.

Informatique et libertés

Les données à caractère personnel communiquées par le client ou l'apprenant à l'institut de formations sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Conformément à la loi « Informatique et Libertés « du 06 janvier 1978, le client ou l'apprenant dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

L'Institut de Formations s'engage à appliquer les mesures administratives, physiques et techniques appropriées pour préserver la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données du client ou de l'apprenant. Il s'interdit de divulguer les données du client sauf en cas de contrainte légale.

Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française.

En cas de litige survenant entre l'Institut de Formations et un client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. A défaut, l'affaire sera soumise à la juridiction des tribunaux compétents.